

***Bibliothèque
et Archives
nationales***

Québec



Le présent fichier est une publication en ligne reçue en dépôt légal, convertie en format PDF et archivée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec. L'information contenue dans le fichier peut donc être périmée et certains liens externes peuvent être inactifs.

Version visionnée sur le site Internet d'origine le 5 novembre 2008.

Section du dépôt légal



[Retour au sommaire](#)

Publications

Ces rencontres se sont
tenues du 27 octobre
au 5 novembre 1999.

Le rapport - qui est
présenté ici dans sa
version intégrale - a été
produit par la Direction
des Affaires publiques
du CALQ en janvier
2000.

Rencontres exploratoires interrégionales et pluridisciplinaires avec les milieux artistiques et culturels

Table des matières

[Introduction](#)

[1 Le financement des organismes artistiques](#)

[1.1 Les constats quant à l'état de la situation](#)

- La précarité du financement de base et ses conséquences
- La problématique de la vie artistique en région
- Les écueils du système de financement public
- La difficile recherche de financement privé

[1.2 Des demandes et des propositions de pistes d'action](#)

- Un renouvellement du discours pour une plus grande reconnaissance des arts et des lettres
- Priorités à l'émergence, à la consolidation ou au développement?
- Les catégories de besoins en fonction desquels moduler le financement
- D'autres paramètres pour l'attribution du financement
- Des mesures pour favoriser la diversification des sources de financement
- Quelques pistes pour améliorer la situation en région

[2 La situation socioéconomique des artistes et des travailleurs culturels](#)

[2.1 Les principaux constats sur l'état de la situation](#)

- Les artistes et les travailleurs culturels: même réalité?
- La précarité des conditions des artistes et les limites des lois sur le statut des artistes
- Les difficultés pour les organismes d'offrir des conditions décentes de travail
- Les limites des programmes de bourses
- Les particularités des réalités régionales

[2.2 Des demandes et des propositions de pistes d'action](#)

- Une stabilisation des emplois au sein des organismes
- Une bonification de l'aide aux artistes
- Un meilleur soutien à la carrière
- Des mesures pour garantir de meilleurs revenus aux artistes et aux travailleurs culturels

3 L'accessibilité, la sensibilisation aux arts et le développement de public

3.1 Les constats sur l'état de la situation

- Le sens des concepts et la responsabilité du milieu
- Les exigences du développement de publics
- Les rapports avec les partenaires
- La diffusion

3.2 Des demandes et des propositions de pistes d'action

- L'aide aux organismes pour le développement de publics
- Le soutien à la diffusion
- L'établissement de collaborations avec les partenaires, au premier chef l'éducation et les médias

Conclusion

-

-

Annexe : Liste des participants et des organismes culturels présents aux tables rondes

INTRODUCTION

Ce rapport fait suite à une série de quatre rencontres exploratoires qui se sont tenues entre le 27 octobre et le 5 novembre 1999 avec des représentants du milieu artistique. Au terme de ses cinq années d'existence, le Conseil a voulu associer étroitement les organismes qu'il soutient à une réflexion sur les enjeux actuels du secteur des arts et des lettres et sur des pistes d'action pour les années à venir. Ces échanges s'inscrivent plus particulièrement dans le contexte de la préparation du prochain plan pluriannuel d'activités du Conseil et visent à l'aider à arrimer sa vision du développement de la vie artistique et ses actions avec les aspirations et réalités des acteurs des milieux artistiques.

Étalée sur une journée entière, chaque rencontre a pris la forme d'une table ronde à laquelle étaient conviés des représentants d'organismes de plusieurs régions et d'une diversité de disciplines et de pratiques artistiques. Au total, 105 organismes provenant de tous les coins du Québec ont participé à ces forums de discussion, incluant une majorité de compagnies artistiques, des conseils régionaux de la culture et des associations et regroupements nationaux¹. Les rencontres ont été structurées autour de trois thèmes, soit le financement des organismes artistiques, la situation socioéconomique des artistes et des travailleurs culturels et, enfin, l'accessibilité et la sensibilisation aux arts et le développement de publics.

Les invités ont eu en main un document de réflexion dans lequel étaient présentés des états de la situation dans les différents secteurs artistiques, ainsi que des éléments de problématique et des pistes de discussions sur chacun des thèmes retenus. Des questions d'ordre général ont aussi été avancées, qui traduisent les préoccupations majeures du Conseil et le type d'échanges auquel il conviait le milieu: Où voulons-nous aller dans l'avenir? Quelle vision avons-nous de la vie artistique et culturelle de demain? À quoi voulons-nous que la création et la vie artistique ressemblent au Québec dans cinq ans? dans 10 ans? dans 20 ans? Et quel rôle le Conseil peut-il jouer dans cette évolution?

Le présent document est une synthèse des propos recueillis lors des tables rondes. Il vise à rapporter l'essentiel des témoignages entendus et des pistes de solutions proposées, et à en dégager les éléments les plus éclairants pour le Conseil. Pour conserver l'esprit des rencontres, nous avons fait cet exercice de synthèse en reprenant séparément chacun des trois thèmes de discussion, bien que les sujets traités au cours de chaque bloc aient souvent débordé le cadre prévu. Chacun des points est divisé en deux parties, les constats sur l'état de la situation, d'une part, et les pistes de solutions proposées, les demandes ou attentes du milieu, d'autre part. Cette division rend compte de la dynamique qui a eu cours pendant ces journées d'échanges et de la richesse des discussions. En conclusion, nous dégageons quelques axes de réflexion pour le Conseil et des éléments de bilan sur l'opération de consultations elle-même.

1. LE FINANCEMENT DES ORGANISMES ARTISTIQUES

Le financement des organismes artistiques était le premier thème de discussion de chacune des rencontres. Pour alimenter la réflexion et ouvrir les échanges, les questions suivantes avaient été proposées aux invités: Si le Conseil bénéficiait de crédits supplémentaires afin d'accroître le financement de base des organismes, quels paramètres pourrait-on utiliser? Quelles seraient les nouvelles avenues de financement à explorer pour qu'un redressement substantiel s'opère? Comment peut-on faire face à l'évolution des coûts de production? Comment le gouvernement pourrait-il inciter davantage le mécénat ou le soutien du secteur privé?

Ces questions larges ont structuré les échanges, tout en ouvrant la porte à de nombreux sujets, directement ou indirectement liés à la problématique du financement. Comme on le verra, certains d'entre eux ont été repris tout au long de la journée. Cela n'est pas surprenant puisque le thème du financement servait de "réchauffement" et qu'à ce titre, il donnait l'occasion aux participants d'aborder les éléments les plus importants à leurs yeux et puisque la plupart des réalités vécues par les organismes actuellement sont liées à la problématique du financement de base.

Les aspects qui ont le plus retenu l'attention dans le cadre de ce premier thème peuvent être regroupés autour des points suivants, les propos prenant tour à tour la forme de constats sur l'état de la situation et de recommandations du milieu quant aux solutions à apporter pour améliorer les choses : l'extrême précarité de la situation financière des organismes et ses conséquences sur différents aspects de leur fonctionnement et de leur développement particulièrement au plan de l'emploi; la problématique de la vie artistique en région; les ratés du système de financement public des arts; les approches alternatives au financement public; le type de vision à promouvoir pour le développement des arts et la nécessité d'un renouvellement du discours; enfin, les priorités à retenir dans l'éventualité d'une hausse du financement des organismes et les modalités selon lesquelles attribuer cet argent.

1.1 Les constats quant à l'état de la situation

La précarité du financement de base et ses conséquences

S'il est un point sur lequel les participants ont parlé d'une même voix, c'est bien celui de la précarité de la situation financière des organismes et de ses conséquences sur leur fonctionnement et leur développement. Les organismes sont dans une situation extrêmement difficile qui se manifeste de multiples façons et se répercute sur toutes les étapes de leurs actions.

On signale que le gouvernement a investi beaucoup d'argent dans les infrastructures mais n'a pas soutenu suffisamment le fonctionnement de base des organismes. C'est là une incohérence qui met en péril les efforts et les acquis en matière de développement artistique, car les organismes sont dans un tel état d'essoufflement qu'il y a risque de recul.

L'absence de financement de base des organismes a obligé ceux-ci à compter sur le financement ponctuel de projets, ce qui ne leur permet pas d'assurer une stabilité et comporte énormément d'inconvénients en termes de gestion.

C'est en matière d'emploi que les conséquences de l'insuffisance de moyens financiers se font sans doute le plus visiblement et le plus crûment sentir. La situation des ressources humaines dans les organismes a été l'un des sujets discutés avec le plus d'empressement et le plus d'insistance à chacune des tables rondes, ce qui est très significatif. Sur cette question, les invités ont signalé :

- le manque criant de ressources humaines qui empêche les organismes d'assurer leur fonctionnement, de poser les actions nécessaires à la réalisation de leur mission et à leur développement;
- l'instabilité des équipes de travail, liée au fait que les travailleurs sont embauchés par l'intermédiaire des programmes d'emploi, et l'obligation qui en résulte pour les organismes de se passer périodiquement du personnel requis, de remplir de nouvelles demandes adressées au ministère de l'Emploi et de la Solidarité et de recommencer constamment à former du personnel; cette situation est particulièrement problématique lorsque le personnel formé a développé des compétences assez spécialisées, ce qui est souvent le cas;
- les coupures effectuées par le gouvernement dans les programmes d'emploi, qui constituent des pertes dramatiques pour plusieurs organismes; selon certains, c'est actuellement la "catastrophe" sur ce plan;
- les conditions difficiles faites aux travailleurs à l'emploi des organismes; pour qualifier la situation, des participants ont parlé de "déficit humain" : les travailleurs sont sur-spécialisés, très scolarisés, mais ils sont sous-payés; de plus, nombreux sont ceux qui doivent faire du bénévolat dans l'organisme en plus des heures pour lesquels ils sont rémunérés.

Faute de personnel et de moyens financiers adéquats, c'est la réalisation de l'ensemble des

activités inhérentes au fonctionnement des organismes qui est rendue extrêmement difficile. Les participants ont clairement mis en évidence l'effet de spirale ou de cercle vicieux créé par le sous-financement : n'ayant pas assez de moyens, les organismes ne sont pas en mesure de faire des démarches pour développer des marchés, pour assurer un meilleur rayonnement, pour se faire connaître, pour organiser des événements, etc. Par exemple, pour se développer et améliorer leur situation, les organismes sont invités à aller chercher de nouveaux publics; or, la promotion et la diffusion, qui sont les derniers maillons du cycle artistique mais dont l'importance est majeure, sont aussi les fonctions dans lesquelles les organismes se voient obligés de sabrer, n'ayant plus d'argent ni d'énergie.

Le sous-financement de base pour les organismes a aussi des conséquences sur l'utilisation et le recours aux équipements. À ce sujet, les participants ont tenu à signaler :

- l'incapacité d'utiliser tout le potentiel des équipements pour lesquels le gouvernement a pourtant investi considérablement au fil des ans; on pense ici, par exemple, à l'utilisation des salles de théâtre durant les périodes estivales;
- la difficulté pour les organismes à faire face à la désuétude des équipements, en particulier dans certains secteurs où l'évolution technologique est très rapide et les coûts des équipements élevés.

La problématique de la vie artistique en région

"Comment se fait-il qu'il n'y ait pas au Saguenay une compagnie de théâtre comme le Théâtre d'Aujourd'hui ?" : voilà la question d'un participant - ou un cri du cœur - qui nous renvoie directement aux problématiques régionales. Bien que les constats mentionnés précédemment s'appliquent à l'ensemble des organismes représentés aux tables rondes, bon nombre d'interlocuteurs ont effectivement tenu à apporter un éclairage territorial afin de bien faire comprendre la réalité spécifique aux organismes situés en région. Tout d'abord, plusieurs ont signalé la diversité et les disparités d'une région à l'autre et la nécessité, pour saisir la réalité et les besoins d'un organisme, de le situer dans son milieu propre et de tenir compte de la place de sa discipline dans ce milieu. Ensuite, les participants ont fait état de plusieurs aspects de la vie des organismes des régions, et même de la capitale, qui sont plus difficiles. Les réalités suivantes ont été mises en évidence :

Comme l'ont souligné des invités, "les coûts liés au fait de demeurer en région ne sont pas assez reconnus par les organismes subventionneurs"; ils se réfèrent ici aux coûts en per diem et en frais de déplacement des artistes à l'intérieur même du territoire ou vers les grands centres pour aller présenter leurs productions ou simplement pour aller voir les productions artistiques d'ailleurs; on pense aussi aux coûts de la circulation d'artistes des grands centres vers les régions, car les compagnies des régions doivent souvent faire appel à des artistes ne vivant plus dans la région.

Les lieux de diffusion dans les régions ne sont pas toujours appropriés; certains participants ont indiqué à ce sujet que les conditions techniques de présentation sont parfois telles qu'elles nuisent à la qualité des productions.

Les régions font face à la difficulté de garder chez eux les jeunes artistes, faute de perspectives professionnelles intéressantes pour eux.

Certaines disciplines ont beaucoup de mal à s'implanter en dehors de Montréal et, surtout, à voir assurée la continuité de leur présence en région. C'est le cas de la danse, par exemple, qui compte peu d'organismes en dehors de la métropole et dont les percées en matière de sensibilisation du public sont fragiles. C'est le cas aussi d'autres secteurs. On signale que dans les régions, la synergie qui existe avec les autres partenaires, notamment avec les institutions d'enseignement, a des impacts majeurs à la fois sur la vie des organismes artistiques eux-mêmes mais aussi sur le développement des autres institutions de la région : elle se répercute sur le recrutement de la relève, sur l'accès à des ressources spécialisées dans le domaine, sur la pertinence d'offrir une formation dans le domaine, etc.

Enfin, le fait de vivre en région semble avoir un effet sur les liens qu'entretiennent les organismes avec le Conseil. Des intervenants des régions ont tenu effectivement à signaler la distance qu'ils perçoivent entre les artistes des régions et le Conseil. Le commentaire suivant reflète plusieurs des témoignages livrés à ce sujet : "le Conseil n'est pas assez présent en région; il gagnerait à être mieux connu et vu comme un allié sur l'ensemble du territoire ". Certains trouvent aussi que le Conseil n'est pas suffisamment bien informé des réalités propres à chaque milieu.

Les écueils du système de financement public

À plusieurs reprises, les participants ont émis des commentaires sur le système public de financement du secteur artistique qui prévaut et sur celui qui est géré par le Conseil. C'est ce dont nous ferons état ici.

D'abord, les participants ont été nombreux à déplorer la multiplication des sources de financement qui a conduit à un morcellement des programmes. Les organismes doivent compter sur le financement ponctuel de plusieurs petits projets pour assurer leur fonctionnement au lieu de bénéficier d'une enveloppe stable et adéquate qui leur permettrait de planifier leurs activités et de les réaliser adéquatement. Outre les principaux organismes subventionneurs et le ministère de la Culture et des Communications, ce financement

provient de ministères aussi divers que ceux de la Solidarité sociale, des Régions, des Affaires municipales et de la Métropole, sans compter les ministères fédéraux comme celui du Patrimoine canadien, celui du Développement économique Canada pour les régions du Québec et celui des Affaires étrangères et du Commerce international, auxquels s'ajoutent enfin les instances municipales. Cet éclatement de la gestion du financement comporte de nombreux inconvénients dont l'obligation de produire sans cesse des demandes d'aide et des rapports et, conséquemment, la surcharge du personnel, la difficulté de planifier et le gaspillage des énergies qui pourraient être utilisées à meilleur escient. La prolifération des lieux signifie aussi le foisonnement des interlocuteurs qui décident des orientations à donner aux arts et avec lesquels le milieu doit transiger en matière de financement.

Par ailleurs, la juridiction partagée entre le Conseil et la SODEC dans les secteurs de la littérature, de la chanson et des métiers d'art pose le problème de la continuité du soutien d'une étape à l'autre du cycle création- production- diffusion. Par exemple, l'aide obtenue du Conseil pour la création ne peut parfois être mise à profit par la suite faute de soutien adéquat de la SODEC au chapitre de la promotion et de la diffusion. Pour les gens des secteurs en cause, la scission dans la juridiction a aussi comme désavantage qu'elle se traduit par la difficulté d'avoir une information complète et une vision globale de leur discipline, ce qui nuit à leurs efforts de développement de leur discipline. S'ajoutent à ce casse-tête les interventions du ministère de la Culture et des Communications dans certains champs, qui viennent compliquer encore plus la vie des organismes.

Certains sont allés plus loin dans la critique du système de financement en soulevant un point assez peu discuté par le milieu jusqu'ici. On remet en question le système corporatif dans lequel sont enfermés les organismes à but non lucratif, qui a des répercussions sur leurs possibilités de financement. On a ainsi signalé que ce système auquel sont associés des paramètres de financement précis prive les organismes de certaines formes de financement auxquelles ont accès les organismes à but lucratif.

Sur la gestion du financement émanant du Conseil, les invités reprochent surtout la lourdeur du processus liée aux critères d'évaluation de plus en plus nombreux et exigeants ainsi qu'aux demandes et rapports que les organismes doivent présenter à chaque année. On signale aussi que l'attribution de l'aide financière découpée en divers programmes ne réussit pas toujours à assurer adéquatement la continuité du soutien tout au long du cycle création- production- diffusion.

Finalement, certains participants ont voulu sensibiliser le Conseil à une tendance à laquelle ils ont l'impression d'assister depuis quelque temps, soit l'instauration d'un système à deux vitesses dans le financement des organismes. D'un côté, il y a les compagnies qui font de gros déficits et à qui on injecte de l'argent pour résorber ces déficits et, de l'autre côté, il y a le reste des organismes qui n'ont pas les moyens de faire des déficits. On faisait référence dans le premier cas aux grandes institutions, mais aussi à d'autres organismes de grande taille. Tout en reconnaissant que cette situation renvoie à des décisions qui ne dépendent pas du Conseil, les participants ont tenu à manifester leur inquiétude face à un traitement considéré comme injuste pour les petits organismes qui s'appliquent à avoir une gestion serrée et qui font face par ailleurs à des déficits humains considérables.

La difficile recherche de financement privé

Les personnes qui se sont exprimées sur cette question ont toutes fait montre d'un scepticisme certain quant à l'aide à attendre de l'entreprise privée. Leur expérience leur enseigne que, actuellement, il faut investir beaucoup d'efforts dans la recherche de financement privé et ce, pour peu de résultats obtenus. L'abondance de festivals et d'événements d'envergure, conjuguée à une accentuation de la sollicitation des entreprises, a rendu celles-ci exigeantes. Les compagnies privées sont prêtes à investir des fonds minimaux pour lesquels elles veulent obtenir un grand rayonnement. "Ne parlons donc pas de réel mécénat au Québec, concluaient certains, mais plutôt de petits échanges de services." Et la situation est pire dans les régions où il y a peu d'entreprises florissantes et où il n'y a pas d'organismes artistiques susceptibles de rejoindre d'imposants bassins de population.

Si certains représentants d'organismes entrevoient des solutions ou du moins des pistes d'action afin d'améliorer la participation financière des entreprises, d'autres considèrent que, compte tenu de cette situation, le jeu n'en vaut pas la chandelle.

1.2 Des demandes et des propositions de pistes d'action

Les participants ont proposé plusieurs pistes d'action et formulé plusieurs demandes touchant directement ou indirectement la problématique du financement. Toutes ces suggestions ou recommandations s'inscrivaient dans un esprit général que traduit bien le commentaire suivant d'un participant:

"Il y a une responsabilité de l'État d'assurer le développement des organismes dont il a permis l'émergence il y a plusieurs années, d'autant plus qu'ils ont démontré leur qualité et leur originalité."

Un renouvellement du discours pour une plus grande reconnaissance des arts et des lettres

L'un des constats fait par les intervenants des tables-rondes est que le discours sur les arts véhiculé par le milieu artistique jusqu'ici n'a pas porté fruit auprès du gouvernement et qu'il faut par conséquent arriver dorénavant sur la place publique avec un discours renouvelé afin que le secteur de la création bénéficie d'une juste reconnaissance et d'un soutien adéquat, promis d'ailleurs par la politique culturelle.

On note cependant diverses tendances quant à l'orientation à donner à ce discours sur les arts. L'une d'elle propose de miser sur le discours économique, c'est-à-dire sur la mise en relief des retombées économiques de la culture et des arts. Les commentaires suivants reflètent cette position :

"Il faut cesser de parler de déficit et de ce coûtent les arts, mais dire ce qu'ils rapportent."

"Les pays qui ont investi dans l'éducation et la culture sont les pays les plus performants économiquement, et c'est ce dont il convaincre la population et le gouvernement."

Par ailleurs, plusieurs participants estiment que le discours économique comporte des limites et des pièges qui nuiront à plus ou moins long terme au secteur artistique. "On n'ira pas loin avec le discours de la rentabilité", affirment effectivement certains. Si l'on reconnaît qu'il faut mettre davantage en évidence les réussites du secteur artistique, on ne croit pas qu'un discours uniquement centré sur les retombées économiques soit une solution. Il faut plutôt réinventer un discours sur les arts et déployer de nouveaux moyens de convaincre.

Enfin, certains ont lancé l'idée d'exploiter le concept d'écologie qui est plus prometteur et fidèle à la réalité des milieux artistiques :

"Il faut montrer que la vie artistique, même dans ses plus petites manifestations, participe et contribue au développement social et économique d'une région, d'une ville, d'un pays."

Priorités à l'émergence, à la consolidation ou au développement ?

Tel qu'on leur avait demandé, les invités se sont prononcés sur les orientations et les priorités qui devraient guider l'attribution de l'aide financière accordée par le Conseil dans l'éventualité d'une hausse de son budget. Au fil des discussions, des participants ont distingué les trois pôles de la vie des organismes, soit l'émergence, la consolidation et le développement. De l'ensemble des propos recueillis, il ressort que ces trois pôles sont indissociables et qu'ils doivent tous être soutenus par l'État selon différents paramètres. Il y a cependant un consensus à l'effet que la consolidation des organismes est la première priorité, compte tenu de la grande précarité dans laquelle se trouvent actuellement bon nombre de compagnies, dont plusieurs ont pourtant déjà plusieurs années d'existence.

La réalité n'étant toutefois pas aussi simple que le suggère cette catégorisation, d'autres commentaires des participants sont venus enrichir et nuancer ce consensus. Ainsi :

Tout en accordant la priorité à la consolidation, certains considèrent qu'il faut aider les organismes non seulement en fonction de leur situation actuelle, mais aussi en fonction de leur potentiel, donc aussi dans une perspective de développement.

Il semble que la crainte de voir passer au second plan les artistes qui sont rendus à mi-carrière et qui sont pour la plupart encore dans une situation extrêmement difficile explique les réticences de certains à faire de la relève ou de l'émergence une priorité ou un objectif spécifique. Tous reconnaissent par ailleurs qu'il faut aussi se préoccuper de la relève. Une piste semble rallier les gens du milieu, soit celle d'intégrer la préoccupation à l'endroit de la relève dans les mandats des organismes déjà existants et de les financer en conséquence.

D'autres, enfin, ont fait valoir que l'importance à accorder à l'un ou l'autre des trois pôles dépend aussi de l'état d'implantation et de développement des différentes disciplines dans une région donnée. Afin de combler des retards, il faudra permettre l'émergence d'organismes artistiques qui œuvrent dans des disciplines peu présentes dans certains territoires.

Les catégories de besoins en fonction desquels moduler le financement

Les gens du milieu réclament donc tous un financement accru du fonctionnement de base des organismes afin de stabiliser les organismes et de leur permettre de mener les activités qui découlent de leur mission. Mais comment devrait être modulé ce financement? en fonction de quels paramètres? Les points suivants ressortent clairement des discussions.

Le redressement qui s'impose est d'abord au chapitre des ressources humaines : il faut consolider le financement des emplois afin de permettre aux organismes de payer des cachets et des salaires convenables et d'embaucher le personnel dont ils ont besoin. C'est là une nécessité criante et hautement prioritaire qui fait l'unanimité. Certains participants ont

ajouté que les budgets de fonctionnement doivent aussi prévoir des sommes pour la formation et le perfectionnement du personnel.

Le redressement en matière d'emploi se répercutera sur l'ensemble de la vie des organismes. Mais le fonctionnement de base inclut d'autres dimensions que les participants ont tenu à mettre de l'avant. Le soutien au fonctionnement de base doit en effet donner la possibilité aux organismes de mettre en branle des activités de développement de publics, de promotion et de rayonnement, ce qu'ils arrivent difficilement à faire en ce moment. Sont comprises ici les activités touchant le développement de marchés locaux, nationaux et étrangers, le développement d'outils promotionnels, les tournées, etc.

Enfin, le financement des équipements et le maintien des actifs ont aussi été mentionnés comme des éléments à prendre en compte dans le financement du fonctionnement de base.

D'autres paramètres pour l'attribution du financement

L'une des réclamations insistantes des représentants des organismes touche la nécessité, dans l'attribution du financement, de tenir compte des spécificités des réalités de chaque milieu. De toute évidence, l'approche " mur à mur " ne sourit à personne. Au contraire, les participants ont été nombreux à insister sur l'importance de respecter " l'écologie des systèmes ", comme l'ont formulé certains, c'est-à-dire de saisir et de considérer la diversité des mandats et des pratiques, la problématique territoriale, le type de public, la réalité disciplinaire dans un lieu donné, etc. Souplesse et prise en compte de plusieurs critères sont donc des principes de fond que le milieu invite le Conseil à retenir pour l'attribution du financement.

Une autre demande qui fait manifestement l'objet d'un consensus est celle de rendre plus facile la vie des compagnies en simplifiant les procédures auxquelles elles doivent se soumettre. La principale proposition de ce type, entendue d'ailleurs au cours de chacune des rencontres, consiste à étendre l'accès au financement sur une base pluriannuelle. Certains ont suggéré un financement sur trois ans, d'autres sur cinq ans. Tous y voient la promesse d'un allègement des démarches et d'une meilleure planification.

Par ailleurs, comme on l'a vu précédemment, les représentants des organismes situés en région ont demandé au Conseil de mieux prendre en compte leurs besoins particuliers. Concrètement, certains ont demandé que des primes d'éloignement soient accordées, tantôt aux artistes qui vont se produire en région, tantôt à ceux qui vont s'y établir.

Enfin, des participants ont réclamé que les grandes institutions telles l'Orchestre symphonique de Montréal fassent l'objet d'un traitement spécial, c'est-à-dire qu'une enveloppe spécifique gérée par le Conseil leur soit destinée, afin que l'on distingue ces institutions des autres organismes dans le soutien accordé.

Des mesures pour favoriser la diversification des sources de financement

Différentes idées, allant de demandes générales à des propositions précises, ont été avancées au cours des tables rondes relativement à la diversification des sources de financement.

On peut noter que le Conseil a été invité à examiner les moyens de:

- rendre accessible aux organismes à but non lucratif certaines formes de financement, comme les crédits d'impôt;
- mettre en place des mesures fiscales incitatives, comme des dons déductibles;
- créer un fonds qui aurait un effet de levier sur les entreprises et sur les municipalités;
- aider les organismes à développer une expertise en matière de sollicitation du secteur privé; on propose par exemple que le Conseil mette à la disposition des organismes une ou plusieurs ressources professionnelles spécialisées en approche du secteur privé.

Quelques pistes pour améliorer la situation en région

Les mesures mentionnées précédemment s'appliquent quel que soit le territoire où œuvrent les créateurs et les compagnies artistiques. Cependant, on peut rapporter ici quelques pistes mises de l'avant plus particulièrement dans l'optique de solutionner des problématiques régionales.

D'abord, on demande avec insistance au Conseil d'être plus visible et présent partout sur le territoire québécois, et de prendre les mesures qui s'imposent à cette fin. Certains ont suggéré par exemple que le Conseil se dote d'agents territoriaux ou d'antennes en régions.

Deuxièmement, certains soutiennent que si l'on veut dynamiser la vie artistique en région, il faut investir de l'argent pour le développement de pôles artistiques dans ces régions, c'est-à-dire assurer la consolidation et le développement de quelques organismes clés qui auront un effet d'attraction.

Tout aussi crucial en région que dans la métropole ou la capitale, les participants ont également insisté sur la nécessité d'une consolidation et d'un développement de l'emploi

dans les organismes, afin d'éviter l'exode des artistes et d'être en mesure d'offrir un encadrement aux jeunes artistes.

Enfin, le Conseil est invité à prendre part à des ententes régionales spécifiques qui pourraient s'établir avec des partenaires, voire à susciter ce genre de partenariat, favorisant ainsi l'accès à de nouvelles sources de financement.



2. LA SITUATION SOCIOÉCONOMIQUE DES ARTISTES ET DES TRAVAILLEURS CULTURELS

Les pistes de discussion proposées aux invités visaient à les orienter vers la recherche de solutions au problème de la précarité des artistes et des travailleurs à l'emploi des compagnies artistiques. Les questions suivantes leur avaient été soumises: Quelles mesures pourraient améliorer le statut socioéconomique des artistes? Y a-t-il moyen de développer des outils plus stables que les actuels programmes de création d'emploi? Comment pourrait-on mieux arrimer la formation et l'intégration socioprofessionnelle des artistes de la relève?

De fait, les participants ont identifié plusieurs mesures et pistes d'action. Ils se sont également attardés à décrire largement les diverses facettes de la situation dans laquelle se trouvent les créateurs, les artistes et l'ensemble des travailleurs des organismes. Les témoignages et propos des participants peuvent être regroupés autour des points suivants, les premiers étant de l'ordre des constats, et les autres de l'ordre des pistes d'action : la précarité de la situation des artistes, les difficultés pour les organismes d'assurer des conditions décentes aux artistes et travailleurs culturels, les particularités des réalités régionales, les mesures à mettre en place en matière d'emploi, les mesures touchant la relève, les modifications ou ajouts de programmes attendus de la part du Conseil et, enfin, les mesures fiscales.

2.1 Les principaux constats sur l'état de la situation

Les artistes et les travailleurs culturels: même réalité?

Quelques participants ont tenu à souligner d'emblée que, lorsqu'on parle des conditions socioprofessionnelles, la problématique des artistes et des créateurs, qui sont la plupart du temps des travailleurs autonomes, n'est pas tout à fait la même que celle des travailleurs culturels et qu'il y a lieu de faire les distinctions qui s'imposent. Cependant, malgré les différences dans les conditions d'exercice de leur travail, plusieurs ont reconnu qu'il y a actuellement un essoufflement et une grande précarité des deux côtés.

La précarité des conditions des artistes et les limites des lois sur le statut des artistes

En ce qui a trait aux artistes et créateurs, plusieurs ont relevé l'extrême précarité des conditions qui leur sont faites. En arts visuels, par exemple, on signale que "les artistes sont dans des conditions pitoyables". En outre, pour plusieurs la situation ne s'améliore pas au fur et à mesure qu'ils avancent dans leur vie professionnelle. Certains rapportent à ce propos que "les gens qui ont 20 ans de pratique ne sont pas dans des conditions meilleures que ceux qui en ont cinq, sauf exception, lorsqu'ils ont aussi un poste d'enseignant".

Destinées à encadrer leurs conditions de travail, les lois existantes sur le statut des artistes professionnels ont forcément été questionnées. Elles ont cependant assez peu retenu l'attention des participants, sans doute en raison de leur peu de résonance dans la réalité de tous les jours. Certains ont relevé qu'il s'agit de bonnes lois sur le plan théorique, mais dont les moyens d'en assurer l'application n'ont pas été prévus, ce qui en limite considérablement la portée. Qualifiant ces lois de "coquilles vides" ou de "lois de papier", des participants observent que les conditions des artistes, loin de s'être améliorées, se sont même dégradées depuis quatre ou cinq ans, malgré l'existence de ces lois.

Les difficultés pour les organismes d'offrir des conditions décentes de travail

La précarité financière dans laquelle se trouvent les organismes et dont on a fait état dans la partie précédente a été de nouveau discutée, puisqu'elle a un impact direct sur les conditions socioéconomiques des artistes, des créateurs et de tous les travailleurs à l'emploi des organismes.

Les participants ont été nombreux à rappeler que les compagnies n'ont pas les moyens d'offrir des conditions décentes aux artistes qu'ils engagent : par exemple, ceux-ci travaillent de nombreuses heures pendant de longues périodes pour des salaires et des cachets dérisoires. Sensibles à la problématique du statut des artistes, les responsables des organismes se disent dans un dilemme, car les choix qu'ils font ont toujours une contrepartie douloureuse. S'ils essaient de payer de meilleurs cachets ou salaires, ils augmenteront alors leurs coûts de production, solution qu'ils n'ont souvent pas les moyens d'envisager. Aussi, face à l'ensemble des coûts à assumer, la première chose dans laquelle sabrent les organismes sont les cachets; autrement, ils compressent le temps de création pour limiter les frais de subsistance ou encore diminuent le nombre de productions et le nombre d'artistes engagés par production, autant de solutions qui ont des répercussions sur la

situation socioéconomique des artistes.

Pour s'en tirer, il n'est pas rare que les organismes offrent aux artistes une certaine visibilité en échange de cachets minimes, ce que les artistes n'ont souvent pas le choix de refuser. C'est là un cercle vicieux, comme l'ont reconnu plusieurs interlocuteurs, car les artistes sont ainsi maintenus dans la pauvreté. Cette pratique renforce aussi l'idée répandue dans la population que les artistes n'ont pas besoin d'être payés pour faire leur métier puisqu'ils l'exercent avec passion.

La problématique de l'emploi et plus particulièrement celle des programmes gouvernementaux d'aide à l'emploi a également été discutée par les invités. Par leur lourdeur et la difficulté d'y accéder, ces programmes compliquent la vie des organismes. Mais, surtout, ces programmes ponctuels contribuent dans une large mesure à la précarité des emplois dans les organismes, puisqu'une bonne partie du personnel en dépend et qu'ils ne permettent ni de maintenir les travailleurs en emploi ni de leur offrir des conditions de travail acceptables.

Les limites des programmes de bourses aux artistes

De leur côté, les programmes de bourses aux artistes sont loin d'assurer des conditions viables aux artistes, même à l'étape de la création. En effet, les bourses ne sont pas assez nombreuses et les montants trop faibles. Certains ont signalé que les artistes doivent souvent utiliser une partie des sommes reçues à d'autres fins qu'à la création proprement dite afin d'assumer l'ensemble des coûts. Par exemple, les montants des bourses servent parfois à défrayer les frais de location d'équipement. Par ailleurs, il arrive que des artistes soient mal outillés lorsqu'ils doivent prendre en charge eux-mêmes la diffusion de leur œuvre, surtout quand ils doivent transiger avec les industries culturelles.

Les particularités des réalités régionales

Plusieurs participants ont tenu à souligner certaines difficultés auxquelles se butent les artistes et qu'ils relient à leur réalité territoriale ou à la tension qui s'exerce entre les régions et la métropole.

La composition des jurys a été pointée comme l'un des facteurs qui, parfois, se répercutent sur le développement de la carrière des artistes et sur leurs conditions de vie. Le fait que les artistes soient évalués par des jurys nationaux lorsqu'ils sont admissibles aux bourses de type A a été présenté comme un problème pour les artistes des régions, puisque ceux-ci sont évalués alors par des gens qui ne connaissent pas leur travail ni leur réalité régionale.

La difficulté de susciter et de maintenir une vie dynamique en région est l'un des problèmes majeurs pour les artistes et les organismes des régions. Selon certains participants, "la vie artistique s'est étiolée au fil des ans en région". Actuellement, "on a parfois de belles salles, mais vides". Dans des disciplines comme les arts visuels et la danse, les artistes ont du mal à demeurer dans leur région, car ils n'arrivent pas à vivre de leur pratique - et l'on parle ici non seulement des régions éloignées, mais même de la capitale. On signale également que les limites financières que connaissent les organismes ont pour résultat de freiner des actions qui auraient pour effet de faire travailler des artistes dans leur région.

2.2 Des demandes et des propositions de pistes d'action

"Même si les artistes aiment ce qu'ils font, ils sont de vrais travailleurs et ont le droit d'avoir des conditions de travail décentes".

C'est sur la base d'une telle conviction que les représentants des organismes ont proposé des mesures et des pistes d'action de toutes sortes dans l'optique d'améliorer la situation socioéconomique des artistes et des travailleurs culturels. Elles touchent forcément la question de l'emploi, mais aussi les programmes d'aide aux artistes, les mesures de soutien à la carrière et les mesures d'ordre fiscal. Certaines propositions visaient aussi le soutien à la diffusion et au développement de publics; ces pistes seront présentées dans une autre section.

Une stabilisation des emplois au sein des organismes

Le problème de l'emploi dans les organismes étant extrêmement déterminant pour l'évolution des conditions professionnelles des artistes et des travailleurs culturels, il n'est pas surprenant que plusieurs aient réclamé prioritairement des actions à ce chapitre. Il y a un consensus à l'effet qu'il faut financer de toute urgence l'emploi dans les organismes de manière à:

- créer et maintenir des emplois durables (plus d'un an, idéalement sur une base de cinq ans);
- payer des salaires et des cachets convenables (comparables à ceux versés à l'étranger);
- embaucher un nombre suffisant de personnes;
- embaucher du personnel spécialisé, pour pouvoir prendre en charge certains types d'activités comme la recherche de financement privé ou le développement de publics.

Sur la manière de gérer et d'attribuer cet argent, diverses considérations ont été apportées au cours des rencontres. D'abord, on demande à l'unanimité que cesse le cafouillis administratif en matière de programmes d'emploi et que les sommes soient rapatriées et gérées au sein du secteur culturel de façon à ce qu'elles soient utilisées en fonction des besoins propres à ce milieu. On note par ailleurs deux positions quant aux solutions concrètes privilégiées:

- selon certains, il faut créer un programme d'emploi spécifique au secteur culturel;
- selon d'autres - et c'est la position dominante -, l'argent destiné à l'emploi doit être intégré au financement du fonctionnement de base des organismes afin d'alléger les procédures et de laisser toute la latitude possible aux organismes.

Par ailleurs, quel que soit le modèle retenu, des participants sont allés plus loin et ont réclamé tantôt la tenue d'audiences publiques sur la problématique de l'emploi dans le secteur artistique, tantôt l'adoption d'une politique de l'emploi pour le secteur culturel.

Une bonification de l'aide aux artistes

Un meilleur soutien aux artistes et créateurs sur une base individuelle est l'une des voies par laquelle passe l'amélioration de leur statut socioéconomique. Dans cette perspective, plusieurs mesures visant les programmes de bourses aux artistes ont été proposées au Conseil :

- En premier lieu, les participants demandent une bonification des bourses aux artistes, autant des montants accordés que du nombre de bourses allouées.
- Plusieurs souhaitent aussi que le passage des bourses B aux bourses A soit facilité. On suggère de créer un type de bourse intermédiaire qui serait plus facilement accessible aux artistes qui, dans leur carrière, se retrouvent entre la relève et la position de certains artistes accomplis et de grand renom.
- Certains invités ont aussi suggéré d'élargir la notion de créateur pour y reconnaître les créateurs de recherche et d'expérimentation.
- Enfin, on demande d'apporter une aide financière aux artistes qui doivent se produire eux-mêmes, pour qu'ils puissent, par exemple, se présenter dans des salles, participer à des festivals ou exposer dans des institutions muséales.

Un meilleur soutien à la carrière

Les participants ont mis de l'avant des pistes pour aider les artistes sur une base individuelle à progresser dans leur carrière.

- Les mesures d'aide à la circulation et au déplacement des artistes ont été les plus souvent avancées, car on y voit une nécessité pour favoriser le renouvellement de la pratique artistique et la dynamisation de la vie artistique dans toutes les régions. Selon plusieurs, "il faut reconnaître la nécessité de la circulation des artistes et des échanges entre des pôles de production, particulièrement dans les régions éloignées des grands centres qui sont, d'une certaine manière, des milieux fermés". Il faut reconnaître également les coûts qui sont inhérents à ces besoins. À ce chapitre, on demande donc au premier chef d'investir dans la circulation et les échanges d'artistes à l'intérieur du territoire québécois; sont visés ici autant la circulation des régions vers les grands centres que l'inverse, ainsi que la circulation intrarégionale et interrégionale. Dans une moindre mesure, on souhaite également que soit davantage soutenues la circulation vers l'étranger ainsi que l'accueil d'artistes étrangers.
- On demande aussi d'apporter plus de soutien aux jeunes artistes, afin qu'ils aient la possibilité de demeurer dans leur région et de bénéficier des activités dont ils ont besoin pour se ressourcer, se perfectionner et renouveler leur pratique. On réclame également pour la relève des mesures de soutien sur le plan de la gestion de la carrière, c'est-à-dire des mesures pour les aider à connaître les structures existantes dans leur domaine et à s'y intégrer. En arts visuels, certains ont fait valoir à ce propos l'intérêt de la formule du compagnonnage.

Des mesures pour garantir de meilleurs revenus aux artistes et aux travailleurs

Diverses suggestions ont été formulées afin d'assurer de meilleurs salaires et cachets aux artistes et artisans du secteur des arts et des lettres. Quelques-unes sont des mesures fiscales, d'autres touchent les interventions du Conseil. Par exemple:

- Lors de l'octroi d'aide financière aux organismes, certains souhaiteraient que le respect de normes minimales touchant le versement de cachets et de salaires soit inclus dans les critères d'évaluation, au même titre que la qualité artistique et le développement de publics.
- Parmi les mesures fiscales, on propose l'exonération d'impôt pour les artistes et l'instauration du revenu minimum garanti pour les personnes ayant le statut d'artistes professionnels. On suggère à ce propos de s'inspirer des pratiques ayant



3. L'ACCESSIBILITÉ, LA SENSIBILISATION AUX ARTS ET LE DÉVELOPPEMENT DE PUBLICS

Plusieurs sujets étaient sous-jacents à ce large thème de l'accessibilité, la sensibilisation et le développement de publics. Le milieu était invité à réfléchir autant à la qualité du rapport de l'art ou de l'artiste avec le citoyen, à la fréquentation des arts, aux moyens de diffusion, aux moyens d'assurer une vie artistique dynamique sur tout le territoire et au lien entre la création, la production et la diffusion des œuvres. Comme pistes de discussion, les questions suivantes avaient été soumises aux participants : Quels instruments doit-on développer pour favoriser l'accessibilité aux arts? Les œuvres québécoises sont-elles suffisamment diffusées? Si non, pourquoi? Quels sont les obstacles au développement de marchés sur les plans national et international en arts de la scène et en arts visuels et médiatiques? Comment aider les organismes à développer des publics?

Les questions lancées dans le cadre de cette thématique ont intéressé vivement les invités. Le sens même des concepts de développement de publics et d'accessibilité a été discuté ainsi que la responsabilité du milieu artistique à ce chapitre. Les exigences du développement de publics et les contraintes auxquelles font face les organismes ont aussi été soulevées. Un troisième sujet, très présent durant cette partie des rencontres, est celui des rapports avec les grands partenaires, comme le système d'éducation et les médias. Les problèmes liés plus précisément à la diffusion, dont celui du lien avec les producteurs et celui de l'arrimage entre les régions, la capitale et la métropole ont aussi retenu l'attention. Plusieurs pistes de solutions ont été avancées; elles touchent le financement des organismes et les ressources humaines, l'établissement de rapports avec les partenaires et le soutien à la diffusion.

3.1 Les constats sur l'état de la situation

Le sens des concepts et la responsabilité du milieu

Il est intéressant de s'arrêter d'abord à la façon dont les gens du milieu perçoivent les objectifs d'accessibilité et de développement de publics et leur responsabilité à ce chapitre, puisque leur position sur ce point vient évidemment colorer et éclairer la suite des points de vue avancés.

Bien que certains représentants d'organismes ont émis des réserves quant au rôle des artistes et des organismes en matière de développement de publics, tous reconnaissent leur responsabilité vis-à-vis des publics, responsabilité qui renvoie pour eux à l'importance de les sensibiliser et de les connaître. On précise que l'accessibilité du citoyen veut dire l'accessibilité aux arts mais également aux artistes et qu'il faut aussi mettre de l'avant la rencontre du citoyen avec l'artiste.

Cependant, plusieurs ont rappelé qu'au Québec, il n'y a pas, dans certains secteurs notamment, de longue tradition de fréquentation des arts. Le développement de publics doit par conséquent prendre un sens consistant avec cette réalité: il s'agit de créer une ouverture chez la population, d'élargir ses horizons. En danse, par exemple, on en est à tenter de susciter des premiers rendez-vous avec la population. C'est pourquoi les participants ont été nombreux à insister fortement sur la nécessité d'envisager l'objectif d'accessibilité et de développement de publics dans une perspective à long terme.

D'autres nuances ou réserves ont été apportées sur le sens à donner au développement de publics et sur l'importance à lui accorder. On refuse d'associer uniquement cette notion à celle de rentabilité ou à celle de fréquentation. Comme l'ont dit certains participants, "l'impact social du travail artistique ne se mesure pas qu'en termes de nombre de spectateurs". De plus, "il faut reconnaître qu'il y a des formes d'art qui vont toujours rejoindre un public restreint".

Quant à la responsabilité du milieu artistique lui-même dans ce domaine, on considère qu'il faut donner au développement de publics sa juste place parmi les mandats et priorités des organismes. D'une part, certains affirment que ce n'est pas la mission première des organismes d'éduquer le public, surtout qu'ils n'ont pas les moyens d'assumer ce rôle. D'autre part, tous les organismes n'ont pas les mêmes mandats et il faut tenir compte des particularités de chacun. Ainsi, des représentants du secteur des arts visuels ont signalé que, pour les centres d'artistes dont la mission est la recherche et l'expérimentation en arts, la notion de développement de publics est ambiguë. Également pour les arts de la scène, certains ont rappelé qu'il y a des projets artistiques qui supposent des risques sur le plan de la création; ils ont tenu à rappeler que "ce n'est pas parce qu'on est en arts de la scène que

le critère du nombre de spectateurs rejoints est forcément pertinent".

Les exigences du développement de publics

Une fois ces réserves posées, les participants ont fait état des actions menées jusqu'ici dans leur milieu pour favoriser l'accessibilité, des moyens dont ils disposent et, surtout, des contraintes auxquelles ils font face.

De l'avis de tous, le développement de publics exige beaucoup d'efforts et la continuité de ces efforts est très importante pour espérer obtenir des résultats petit à petit. Des pas importants ont été faits dans certaines disciplines qui nous montrent l'importance de la diffusion et nous rappellent qu'il faut du temps pour obtenir des résultats. En danse, l'exemple de La Danse sur les routes du Québec indique bien que des actions sont possibles, mais aussi qu'on devra compter plusieurs années avant de bénéficier de toutes les retombées de ce projet. En théâtre, on explique que les compagnies se préoccupent depuis longtemps de l'accessibilité et qu'elles peuvent compter maintenant sur un réseau de diffuseurs spécialisés qui travaillent dans ce sens.

Malgré le chemin parcouru, il semble que toutes les disciplines soient aux prises avec des contraintes importantes face au travail de développement de publics:

- le manque de ressources humaines et financières sur lesquelles les organismes peuvent compter pour se consacrer à ce travail. Comme certains l'ont signalé, "la notion de développement de publics est apparue dans les programmes de financement, mais sans que les budgets de fonctionnement n'aient été augmentés en conséquence". Les organismes n'ont pas les ressources pour faire de la promotion, sensibiliser les pouvoirs locaux, faire de la publicité, etc. On signale en particulier l'absence de personnel spécialisé qui serait extrêmement utile, par exemple pour développer des stratégies de marketing ou pour approcher le secteur de l'éducation; certains ont souligné aussi le manque de moyens pour se déplacer et se faire voir du public: "en ce moment, les centres d'artistes n'ont pas les moyens de rayonner, d'autant plus que les territoires sont grands, ce qui veut dire beaucoup de frais de déplacement";
- dans certaines disciplines - c'est le cas de la danse, par exemple, et d'autres -, le développement du marché international peut parfois être une condition de survie des organismes; or, le développement de marchés nécessite des fonds importants;
- le public est vieillissant, notamment les amateurs de musique classique, ce qui place de nombreux organismes devant le lourd défi de chercher de nouveaux publics;
- des moyens originaux sont parfois utilisés pour permettre la rencontre de l'artiste et du public, comme celui de diffuser une œuvre ou un spectacle dans des lieux visités par le public à d'autres fins - on cite ici l'exemple des spectacles de poésie dans des restaurants ou des cafés. Cependant, ces expériences sont plus difficilement envisageables dans des disciplines qui exigent des salles spécialisées ou un lieu fixe.

Les rapports avec les partenaires

Le travail de développement de publics renvoie les organismes dans une large mesure à leurs rapports avec différents partenaires de grande importance. C'est sans doute pour cette raison que ce sujet a été discuté plus amplement et plus vivement au cours de cette partie des rencontres. Lorsqu'il est question d'accessibilité, le système d'éducation est considéré comme un partenaire majeur. Les commentaires suivants témoignent de ce point de vue.

"Il y a des attentes de plus en plus grandes à l'endroit des organismes artistiques en ce qui concerne l'autofinancement, l'accessibilité, la fréquentation, etc., mais il faut à la base une valorisation des arts à l'école."

"L'instauration d'une tradition par rapport aux arts passe par un travail auprès de l'éducation."

"Si on ne fait pas des efforts importants de sensibilisation aux arts auprès des jeunes enfants, on va dire les mêmes choses dans 20 ans; rien ne changera."

Ces affirmations ont cependant été suivies de nombreuses récriminations à l'endroit du milieu de l'éducation. C'est un constat d'échec que font les participants en ce qui a trait aux efforts de pénétration du milieu scolaire. "Le lien éducation-culture ne va pas fort", clament certains. Et selon d'autres, "les plaintes relatives au rapport avec l'éducation sont les mêmes depuis plusieurs années, ce qui illustre bien que les choses n'avancent pas". Il y a même eu du recul au cours des dernières années lié, entre autres, à des réformes faites par le ministère de l'Éducation et au boycottage des activités pédagogiques.

Les médias sont considérés également comme des partenaires ayant un rôle crucial à jouer lorsqu'il s'agit de rejoindre le public. On se questionne cependant sur la manière de recourir aux médias. D'abord, certains ont indiqué que les moyens utilisés traditionnellement comme

les placements médias coûtent cher et ne donnent pas beaucoup de résultats, ce qui invite à trouver des façons différentes de faire de la mise en marché. Ensuite, on relate les difficultés qu'ont les milieux artistiques à avoir une place significative dans les médias. En effet, dans les secteurs où il n'y a pas de vedettes, on observe qu'il est difficile de convaincre les médias de leur accorder une place. Plus généralement, on dénonce l'absence des arts dans la programmation des télévisions publiques. Si l'on reconnaît une certaine percée des arts récemment à l'arrivée d'une émission comme *Les choix de Sophie* à Télé-Québec, on est loin de trouver cette avancée suffisante, d'autant plus que les médias électroniques - surtout la télévision - ont des retombées inégales comparativement aux autres formes de couverture médiatique. Enfin, les organismes artistiques des régions voient ces problèmes décuplés puisque les médias de Montréal ne s'intéressent à peu près pas aux événements et activités artistiques des régions. Une intervenante en théâtre qui œuvre dans la capitale résumait ainsi la situation :

"La médiatisation de nos produits culturels est un problème. Même à Québec, on ne dispose pas des outils pour médiatiser nos produits. On est le déversoir de ce qui vient de la métropole."

La diffusion

La promotion et la sensibilisation du public ne peuvent avoir des retombées que si le public peut assister à des spectacles ou voir les productions des artistes. C'est pourquoi les participants ont reconnu l'importance des moyens consacrés à la diffusion et celle des rapports entre les organismes producteurs et les diffuseurs.

Plusieurs problèmes ont été rapportés à ce chapitre :

- Actuellement, en littérature, la promotion et la diffusion dans les librairies sont très problématiques, car celles-ci accordent peu de visibilité aux œuvres québécoises.
- En arts visuels, les possibilités de diffusion sont très insuffisantes, le marché de l'art s'étant étiolé depuis une ou deux décennies.
- Par ailleurs, le manque de moyens financiers et l'absence de personnel artistique ont aussi été ciblés comme des facteurs pouvant empêcher les diffuseurs de jouer un rôle plus significatif dans la sensibilisation du public et dans la diffusion de spectacles moins commerciaux.
- Pour les artistes et les organismes des régions, la problématique de la diffusion revêt évidemment des couleurs particulières, les régions étant, selon certains, le pôle faible du trio Montréal/Québec/régions. On signale, entre autres, le problème de disponibilité des salles intermédiaires qui permettraient d'accueillir d'autres spectacles que ceux du secteur des variétés. Plusieurs se sont plaints également de la difficulté pour les artistes des régions de se produire à Montréal, parce qu'ils ne sont pas invités à le faire et parce qu'ils ne sont pas capables d'assumer les coûts inhérents à la promotion. Enfin, le problème d'avoir des diffuseurs capables de prendre le risque de faire venir des artistes moins connus est amplifié en région.

3.2 Des demandes et des propositions de pistes d'action

Plusieurs pistes ou demandes ont été formulées au cours des échanges sur ce thème. Elles touchent l'aide aux organismes pour le développement de publics, le soutien à la diffusion, l'établissement de meilleures collaborations avec les grands partenaires et le rôle du Conseil vis-à-vis des autres acteurs.

L'aide aux organismes pour le développement de publics

D'une manière générale, les participants ont réclamé un soutien financier accru aux organismes pour leur permettre de prendre en charge les activités de développement de publics. On a insisté pour dire que ce soutien doit être souple, qu'il passe par une aide au fonctionnement ou par des mesures particulières afin de laisser aux organismes la latitude de mettre au point des moyens adaptés à leur public et à leur mission propres. L'exemple des compagnies qui s'adressent au jeune public a été apporté : il faut une aide qui tienne compte de leurs besoins spécifiques, celles-ci étant généralement des compagnies de tournées ne disposant pas de lieu fixe.

Encore une fois, c'est cependant en matière de ressources humaines que les besoins des organismes ont été le plus souvent ciblés par les participants. Il y a un consensus à l'effet que pour pouvoir assumer les tâches de développement de publics, les organismes doivent pouvoir compter non seulement sur du personnel stable, mais aussi sur du personnel spécialisé dans ce domaine. Outre une hausse du financement de base, les participants ont ainsi identifié quelques pistes d'action précises pour doter les organismes de soutien professionnel spécialisé :

- D'abord, on a évoqué l'idée de créer des regroupements d'organismes multisectoriels à des fins de développement d'expertise de ce type et demandé au Conseil de soutenir ce type de regroupements.

- Une deuxième proposition, entendue à plus d'une reprise au cours des rencontres, invite cette fois le Conseil à fournir lui-même un soutien professionnel spécialisé, par exemple en mettant à la disposition des organismes qui le demanderaient les services de conseillers en communications.

Le soutien à la diffusion

Ici aussi la demande générale est à l'effet d'accorder au secteur des arts et des lettres plus d'argent pour la diffusion, comme en ont d'ailleurs bénéficié d'autres secteurs au cours des dernières années. De l'argent pour qui et pour quoi précisément? À travers leurs propositions spécifiques, les participants ont formulé des éléments de réponse:

- Certains réclament un soutien financier accru pour les grands événements, car ceux-ci donnent de la visibilité aux artistes et jouent un rôle majeur dans la dynamisation de la vie artistique.
- On recommande aussi d'augmenter le soutien financier accordé aux diffuseurs, particulièrement à ceux des régions, afin de leur donner les moyens de prendre des risques, de soutenir ainsi la vie artistique en région et de favoriser un meilleur arrimage entre la création, la production et la diffusion.
- Un plus grand soutien aux artistes individuels est présenté également comme une piste incontournable, particulièrement lorsque les artistes doivent prendre en charge eux-mêmes leur promotion et leur diffusion. On demande donc des mesures pour aider les artistes à participer à des événements, à circuler sur le territoire québécois, à se produire, etc. La formule des résidences d'artistes fait partie des moyens concrets à exploiter davantage à ce chapitre, afin que les artistes puissent aller et demeurer dans les régions. Certains ont également lancé l'idée de créer un fonds pour aider les créateurs à faire la promotion de leurs œuvres.
- Des participants ont aussi suggéré au Conseil de créer des mesures d'aide à la promotion et à la diffusion qui s'adresseraient aux organismes de production et non aux diffuseurs. Ces mesures pourraient prendre différentes formes; l'une d'elles serait de soutenir des regroupements d'organismes constitués à des fins de diffusion ou de promotion.
- Quelques propositions ont visé des disciplines particulières. Ainsi, en arts visuels, des invités ont proposé de créer un programme d'aide visant à favoriser la diffusion d'œuvres dans des espaces publics. Dans ce même secteur, on a évoqué l'idée de concevoir un programme de jumelage entre les centres d'artistes et les galeries commerciales d'autres pays, dans l'optique de développer le marché de l'art. En arts médiatiques, on a demandé de créer le statut de diffuseur spécialisé, considérant que l'évolution de ce secteur passe par le développement de la diffusion.

L'établissement de collaborations avec les partenaires: au premier chef les médias et l'éducation

De façon générale, le vœu exprimé est qu'un meilleur arrimage et de plus étroites collaborations soient établis entre le milieu artistique et les grands partenaires dont il a besoin pour assumer sa mission, particulièrement le monde de l'éducation et le milieu des médias. On compte d'ailleurs sur le Conseil pour favoriser l'établissement de ces liaisons.

À l'égard du système scolaire, les positions exprimées par les invités peuvent se résumer ainsi : d'une part, "il faut interpeller le ministère de l'Éducation sur sa responsabilité en matière d'accessibilité à la culture"; d'autre part, "il faut aider les artistes à rendre leurs interventions auprès du milieu de l'éducation efficaces". Au-delà de cette réclamation générale, peu de pistes de solution concrètes ont été avancées, témoignant sans doute d'un certain désarroi du milieu artistique devant le peu de résultats auxquels ont conduit leurs efforts répétés de rapprochement. Trois points méritent cependant d'être rapportés ici:

- D'abord, tout comme c'est le cas lorsqu'il s'agit des médias, on est conscient qu'il faut trouver de nouvelles façons d'approcher et de travailler avec le monde de l'éducation.
- Ensuite, outre l'idée d'associer le milieu éducatif aux partenariats régionaux, certains ont mis de l'avant une avenue concrète pour susciter une relation plus étroite entre les arts et la population scolaire. Forts de leur expérience en cours, ils ont suggéré de développer des projets de résidences d'artistes avec les établissements d'enseignement, par exemple les départements d'arts des cégeps. On estime que de tels projets devraient être encouragés et soutenus par le Conseil.
- On souhaite que le Conseil joue un rôle plus actif dans le dossier éducation-culture, en faisant notamment des représentations auprès du ministère de l'Éducation et des autres décideurs politiques pour les sensibiliser à cette problématique et pour obtenir des engagements de leur part.

Quant aux médias, les représentants des organismes considèrent aussi qu'il faut innover dans les manières d'utiliser ces outils et ces milieux, et que des démarches de sensibilisation

sont nécessaires, particulièrement auprès des médias électroniques, afin qu'ils fassent plus de place aux arts et aux lettres. Les pistes suivantes ont été proposées:

- Plusieurs considèrent que le développement de partenariat avec les médias, associant d'autres acteurs lorsque c'est pertinent, est une voie prometteuse. À titre d'exemple, on mentionne la création de fonds régionaux sur la promotion et la mise en marché auxquels seraient partie prenante les médias, les municipalités, des ministères et d'autres acteurs, comme cela se fait dans certaines régions. Ici aussi, le Conseil est vu comme l'un des partenaires de ce type d'ententes.
- On demande aussi au Conseil de revoir ses programmes dans la perspective de reconnaître et d'encourager de nouveaux moyens d'approche des médias; la création d'un programme de diffusion dans les médias communautaires est un exemple de nouvelles avenues à appuyer.
- Enfin, les participants ont exprimé le vœu que le Conseil intervienne auprès des télévisions publiques pour les inciter à faire plus de place aux arts, voire qu'il achète lui-même des espaces télévisuels pour y faire connaître des artistes et créateurs.



CONCLUSION

Marquées par des échanges d'une grande richesse, les premières tables rondes multisectorielles et interrégionales organisées par le Conseil autour de thèmes liés aux enjeux majeurs interpellant les milieux des arts et des lettres se sont révélées extrêmement fructueuses pour l'ensemble des participants. Le succès de ces rencontres exploratoires incite le Conseil à renouveler l'expérience de manière continue afin de maintenir des liens plus étroits avec les artistes et les organismes qu'il dessert et ce, en dehors du cadre de la gestion des demandes d'aide financière, tel que ces derniers en ont d'ailleurs exprimé le vœu.

En plus de confirmer la qualité des rapports qu'entretient le Conseil avec les gens des milieux qu'il soutient, ces forums de discussion ont fait ressortir le dynamisme, la détermination et la passion qui animent les créateurs, malgré les multiples difficultés auxquelles ils sont confrontés. Les participants ont fait état de maintes pistes de solutions qui pourraient assurer le développement des arts, et qu'il ne manquait que les fonds nécessaires pour concrétiser. Les rencontres ont aussi démontré qu'au-delà de leurs différences, les représentants des organismes sont unis par leur vision du développement de la vie artistique au Québec et leur volonté d'y participer pleinement.

En réunissant autour d'une même table des gens de plusieurs régions et de toutes les disciplines, la formule leur donnait l'occasion d'exprimer leurs points de vue, d'être saisis des réalités différentes mais souvent communes vécues par leurs pairs, et d'établir des complicités entre eux. Les rencontres ont également permis au Conseil d'affiner sa connaissance des diverses facettes de la vie artistique au Québec et de recueillir plusieurs suggestions sur des pistes d'action à favoriser afin de répondre aux besoins du milieu qui a réclamé sa création. Les messages livrés par les représentants du milieu artistique s'articulent autour de cinq grands axes.

Un coup de barre en matière de gestion du financement public des arts au Québec

La multiplication des lieux de financement et le morcellement des programmes entraînent un gaspillage des énergies vives des créateurs qui gèrent les organismes artistiques. De plus, l'élaboration de ces programmes hors-Conseil se fait sans consultation du milieu artistique, et en méconnaissance de certaines réalités qui lui sont propres. Une simplification de la gestion publique du financement des arts est souhaitée afin que cesse le morcellement des programmes et des juridictions et que le Conseil puisse orienter et gérer adéquatement le soutien public québécois accordé aux arts et aux lettres.

Une solution au problème de l'emploi

Les participants aux tables rondes appellent de toute urgence des solutions satisfaisantes et permanentes au problème de l'emploi dans les organismes artistiques, afin d'assurer leur fonctionnement et la réalisation d'actions et de projets qui leur permettront de se développer à la mesure de leur dynamisme et de leur talent.

Des programmes d'aide souples et adaptés à la diversité des réalités

Les participants ont demandé au Conseil d'assouplir certains de ses programmes afin de pouvoir tenir compte des réalités propres à chaque organisme et de permettre aux milieux d'ajuster leurs actions en fonction de leurs besoins.

Une présence accrue du Conseil sur l'ensemble du territoire

Les participants souhaitent que la présence du Conseil soit accrue sur l'ensemble du territoire

québécois et qu'il informe et consulte plus souvent les milieux de toutes les régions.

Un renforcement des interventions du Conseil auprès des autres partenaires

Les participants ont exprimé leur désir de voir le Conseil jouer un rôle plus actif auprès des décideurs et des grands partenaires, qu'il soit à la fois un médiateur, un agent de liaison et un représentant du milieu. Ainsi, le Conseil pourrait agir auprès des instances décisionnelles - ministères, sociétés d'État, entreprises privées, etc. -, afin de faire connaître les problématiques du milieu artistique et d'influencer les décisions qui le touchent. Enfin, le Conseil a été invité à établir des ententes spécifiques réunissant divers partenaires, sur une base régionale ou autre.

ANNEXE

Liste des participants et des organismes présents aux quatre tables rondes:

[Québec](#) | [Sherbrooke](#) | [Sainte-Thérèse](#) | [Montréal](#)

-

-

TABLE RONDE DE QUÉBEC (Le 27 octobre 1999)

Conseils régionaux de la culture

1. Mme Suzanne Mercier - CRC Québec
2. M. Daniel Hébert - CRC Saguenay-Lac-Saint-Jean
3. M. Serge Arsenault - CRC Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
4. Mme Ginette Lepage - CRC Bas-Saint-Laurent

Musique

5. M. Gilles Moisan - Orchestre symphonique de Québec
6. M. Grégoire Legendre - Opéra de Québec
7. Mme Emmanuelle Péquin - Les Violons du Roy (Québec)
8. Mme Francine Grenon - Orchestre symphonique du Lac-Saint-Jean (Saguenay)

Arts multidisciplinaires

9. Mme Pascale Landry - Recto-Verso (Québec)
10. M. Jocelyn Robert - Association de création et de diffusion Avatar (Québec)

Danse

11. Mme Johanne Dor - Groupe Danse Partout - La Rotonde (Québec)
12. M. Richard Turcotte - Compagnie de danse Migrations (Québec)

Arts visuels

13. M. Claude Bélanger - L'œil de poisson (Québec)
14. Mme Lianne Nadeau - La Chambre blanche (Québec)
15. Mme Danielle April - RAAV - (Québec)
16. M. Lucien Frenette - Séquences - (Saguenay)

Arts médiatiques

17. M. Jeremy-Peter Allen - Spirafilm (Québec)
18. Mme Françoise Dugré, commissaire (BSTL)
19. M. Fabrice Montal - Antitube (Québec)

Théâtre

20. M. Louis-Yves Nolin - Théâtre La Bordée (Québec)
21. Mme Marie-Thérèse Fortin - Théâtre du Trident (Québec)
22. Mme Hélène Blanchard (ou Mme Marie Blanchard) - Théâtre des Confettis (Québec)
23. Mme Marie-Josée Miville-Deschesnes - Le Périscope (Québec)
24. Mme Louise Allaire - Les Gros Becs (Québec)
25. Mme Lyne L'Italien - Théâtre de la Rubrique (Saguenay)
26. M. Benoit Vaillancourt - Les Gens d'en bas (BSTL)
27. M. Richard Fortin - La Chant'Amuse (Côte-Nord)

Littérature

28. Collectif de 11 auteurs (Alain Beaulieu) (Québec)
29. Mme Elisabeth Vonarburg - Association professionnelle des écrivains de la Sagamie (Saguenay)
30. Mme Anne-Marie Guérineau - Revue Nuit blanche (Québec)

TABLE RONDE DE SHERBROOKE (Le 29 octobre 1999)

Conseils régionaux de la culture

1. Mme Gertrude Savoie - CRC Estrie
2. Mme Diane Isabelle - CRC Montérégie
3. Mme Thérèse Domingue - CRC Mauricie

Musique

4. M. Fernand Beaudoin - Concerts symphoniques de Sherbrooke (Estrie)
5. M. André Simoneau - Musiquetterie (Estrie)
6. Mme Pierrette Guay - Orchestre symphonique de la Montérégie
7. M. Davis Joachim - Orchestre symphonique de Trois-Rivières (Mauricie)

Danse

8. M. Adam Dymburt - Sursaut, compagnie de danse (Estrie)
9. M. René Fréchette - Ensemble folklorique Mackinaw (Centre-du-Québec)
10. Mme Claire Maillé - Compagnie de danse l'Astragale (Centre du Québec)
11. Mme Brigitte Graff - Créatrice et interprète (Sherbrooke)

Arts visuels

12. Mme Brigitte Roy - Regroupement des artistes des Cantons de l'Est (Estrie)
13. M. Denis Charland - Association Presse Papiers (Mauricie)
14. Mme Christiane Simoneau - Biennale nationale de céramique (Mauricie)
15. Mme Reine Bouthat - Groupement des arts visuels de Victoriaville (Centre-du-Québec)
16. Danyèle Alain - 3e Impérial (Montérégie)

Théâtre

17. Mme Danièle Dupuy - Petit théâtre de Sherbrooke (Estrie)
18. Mme Lily Bergeron - Théâtre Double Signe (Estrie)
19. M. Jacques Jalbert - L'Aire de jeu (Estrie)
20. M. Richard Blackburn - Théâtre de la Dame de Cœur (Montérégie)
21. Mme Hélène Desperrier - Théâtre Parminou (Centre-du-Québec)
22. Mme Francine Roy - Théâtre des Petites Lanternes (Estrie) : À titre d'observateur

Littérature

23. M. Guy Marchand - Société des écrivains de la Mauricie
24. M. Guy Neault - Association des auteurs de la Montérégie
25. M. Denis Charland - Revue Le Sabord- (Mauricie)

TABLE RONDE DE SAINTE-THÉRÈSE (Le 3 novembre 1999)

Conseils régionaux de la culture

1. Madame Diane Ouellet - CRC Laurentides
2. Madame Nicole Patry - CRC Outaouais
3. Madame Lise Beauchemin - CRC Lanaudière
4. Monsieur Jean Arsenault - CRC Abitibi-Témiscamingue

Musique

5. M. Gaétan Beauregard - Orchestre de chambre de Hull (Outaouais)
6. M. Jacques Marchand - Orchestre symphonique de l'Abitibi-Témiscamingue
7. M. Dominique Perron - Orchestre symphonique de Laval
8. M. Pierre-Paul Provencher - Les Concerts Ponticello (Outaouais)
9. Mme Céline Michaud - La Bottine souriante (Lanaudière)
10. M. Jean Deschênes - Musillusion (Laurentides)

Arts visuels

11. M. Jean-Yves Vigneau - Centre d'art contemporain Axe Néo 7 et Daïmon (Outaouais)
12. Mme Anita Petitclerc - Conseil des artistes en arts visuels de l'Abitibi-Témiscamingue
13. Mme Ginette Piché - Atelier de l'Île (Laurentides)
14. M. André Marion - Centre d'exposition du Vieux-Palais (Laurentides)
15. Mme Huguette Rivest - Praxis Art Actuel (Laurentides)

Danse

16. Mme Josée Richard - Corpus Rhésus (Mauricie)

Théâtre

17. Mme Odette Caron - Théâtre du Tandem (Abitibi)

Littérature

18. M. René Leclerc - L'Association des auteurs de l'Outaouais québécois
19. Mme Louise Desjardins - Collectif d'auteurs (Abitibi)
20. Mme Anne-Marie Alonzo - Festival de Trois (Laval)

Diffuseur

21. Mme Gaétane Léveillé - En Scène (Laurentides)

TABLE RONDE DE MONTRÉAL (Le 5 novembre 1999)

Musique

1. Mme Louise Laplante - I Musici
2. Mme Lorena Corradi - Arsenal à musique
3. M. Michel Duchesneau - Société de musique contemporaine du Québec
4. M. Jacques Marquis - Orchestre métropolitain du Grand Montréal
5. Mme Gisèle Côté - Les Jeunesses musicales du Canada

Arts multidisciplinaires

- 6. Mme Nathalie Derome ou Guylaine Gariépy
- 7. Mme Isabelle Choinière - Corps indice

Danse

- 8. Mme Francine Bernier - L'Agora de la danse
- 9. Mme Catherine Caron - O Vertigo Danse

Arts visuels

- 10. M. Claude Gosselin - Centre international d'art contemporain
- 11. M. Pierre Blache - Vox Populi
- 12. Mme France Choinière - Dazibao

Théâtre

- 13. M. Jacques Vézina - Centre du théâtre d'aujourd'hui
- 14. Mme Nicole Doucet - MAQTEJ
- 15. M. Michel Lefebvre - Youtheatre
- 16. Mme Danielle Leclerc - Théâtre L'Arrière Scène (Montréal)
- 17. Mme Jacinthe St-Pierre (en avant-midi); Mme Annie Gascon (en après-midi) - FTA

Littérature

- 18. M. Yves Beauregard - SODEP
- 19. M. Gaston Bellemare - Fondation les Forges (Mauricie)

Arts médiatiques

- 20. M. Michel Des Jardins - Vidéographe
- 21. M. Luc Courchesne - Société des arts technologiques
- 22. M. Youssef El Jaï - P.R.I.M.
- 23. M. Julien Belleteste - Main Film

Arts amérindiens

- 24. M. André Dudemaine - Terres en vues, société pour la diffusion de la culture autochtone

Associations nationales et regroupements

- 25. M. Jean-Michel Sivry - R.A.A.V.
- 26. M. Réjean Côté - R.C.A.A.Q.
- 27. M. Gilles Savary - RQD
- 28. Mme Denise Boucher - UNEQ
- 29. Mme Dominique Violette - CQT

[Retour à la page d'accueil](#)

© Gouvernement du Québec, 2003